



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 15 JANVIER 2013, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Monsieur Jacques Durand, président et maire de Saint-Jean-Baptiste
Madame Danielle Meunier, première vice-présidente et conseillère de McMasterville
Monsieur Yanik Maheu, deuxième vice-président et maire de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Lise Côté, conseillère de Sainte-Madeleine
Monsieur Bernard Gagnon, maire de Saint-Basile-le-Grand
Monsieur Jean-Luc Halde, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Jean-Yves Labadie, conseiller de Belœil
Monsieur Richard Ruest, conseiller d'Otterburn Park

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.
Monsieur Pierre Wilson, conseiller troisième substitut de McMasterville

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2012
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes à payer
6. Assurances générales : renouvellement 2013
7. Motion de félicitations – David Faucher, opérateur à l'entretien
8. Négociation de la convention collective – entente de principe
9. Règlement d'emprunt concernant les frais de service professionnel en ingénierie pour la réalisation de travaux d'augmentation de réserve d'eau potable, de mise aux normes de l'usine de filtration et de sécurisation du réseau de distribution #22-12 – adoption
10. Fourniture d'oxygène liquide et location de réservoir et d'équipement – octroi de contrat
11. Consommation d'eau pour le mois de novembre et décembre 2012
12. Divers
13. Interventions de l'assistance
14. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 30 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

13-01-001

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu
APPUYÉ PAR Madame Danielle Meunier

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

13-01-002

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2012

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Madame Lise Côté

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2012 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 13-001 16-11-12 Lettre de MADAME STÉPHANIE ROY, secrétaire, VILLAGE DE SAINTE-MADELEINE, nous transmettant la résolution numéro 2012-11/259 adoptant la résolution numéro 12-10-057 de la Régie visant la modification de l'article 6.3.1 de l'entente intermunicipale.
- 13-002 23-11-12 Lettre de MADAME LINDA DAOUST, directrice générale et chef de l'exploitation, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ), nous transmettant le renouvellement de notre police d'assurance pour l'année 2013 ainsi qu'un avenant pour la période du 8 novembre au 31 décembre 2012.
- 13-003 26-11-12 Lettre de MADAME DANIELÈ POTVIN, secrétaire de direction, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 2012-11-305 adoptant la résolution numéro 12-10-057 de la Régie visant la modification de l'article 6.3.1 de l'entente intermunicipale.
- 13-004 05-12-12 Lettre de MADAME ANNIE ROBERT, secrétaire au service des finances, VILLE DE BELŒIL, nous transmettant la résolution numéro 2012-11-506 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2013.
- 13-005 17-12-12 Lettre de MADAME VÉRONIQUE LANDRY, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELŒIL, nous transmettant la résolution numéro 2012-12-547 autorisant la modification de l'article 6.3.1 de l'entente intermunicipale conformément à la résolution 12-10-057 de la Régie.
- 13-006 18-12-12 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffière et directrice des services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2012-349 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2013.
- 13-007 28-12-12 Lettre de MADAME MARIE-JOSÉE BÉDARD, directrice des services juridiques et greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2012-466 qui nomme madame Danielle Meunier représentante pour siéger au conseil d'administration de la Régie ainsi que messieurs Gilles Plante,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

Claude Lebeuf et Pierre Wilson à titre de premier, second et troisième substitut pour siéger au conseil d'administration de la Régie.

13-01-003

POINT 5. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Luc Halde
APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 13-01, du chèque numéro 16306 au chèque numéro 16386 et du bordereau numéro EDI892 au bordereau numéro EDI938, pour un montant total de 568 317,45 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

13-01-004

POINT 6. ASSURANCES GÉNÉRALES : RENOUVELLEMENT 2013

ATTENDU QUE la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu est devenue membre de la Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de transiger ses affaires d'assurance;

ATTENDU QUE la prime d'assurances générales pour 2012 était de 66 972 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE la prime d'assurances générales pour 2013 a été établie à 68 350 \$, taxes incluses, donc une augmentation de 2,1 % soit 1 378 \$ par rapport à 2012;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Yanik Maheu

ET RÉSOLU QUE la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu renouvelle ses assurances générales avec la Mutuelle des municipalités du Québec, pour l'année 2013, à un coût de 68 350 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

13-01-005

POINT 7. MOTION DE FÉLICITATIONS - DAVID FAUCHER, OPÉRATEUR À L'ENTRETIEN

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu
APPUYÉ À L'UNANIMITÉ

ET RÉSOLU DE féliciter monsieur David Faucher pour ses cinq (5) années de service à la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu et de le remercier pour sa contribution au sein de l'organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-01-006

POINT 8. NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE - ENTENTE DE PRINCIPE

ATTENDU QU'un comité de négociation de la convention collective de travail des employés de la Régie a été formé;

ATTENDU QUE ledit comité a rencontré les représentants syndicaux;

ATTENDU QUE le comité a présenté un rapport de négociation contenant une entente de principe;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

ATTENDU QUE le comité de négociation recommande au Conseil de ratifier ladite entente de principe

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU D'accepter les termes de l'entente de principe intervenue en vue de conclure une nouvelle convention de travail avec les employés de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu;

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier ainsi que l'autre membre du comité de négociation à signer la convention collective qui doit faire l'objet de modifications aux articles concernés, lors de la rédaction finale.

ADOPTÉE

13-01-007

POINT 9. RÈGLEMENT D'EMPRUNT CONCERNANT LES FRAIS DE SERVICE PROFESSIONNEL EN INGÉNIEURIE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'AUGMENTATION DE RÉSERVE D'EAU POTABLE, DE MISE AUX NORMES DE L'USINE DE FILTRATION ET DE SÉCURISATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION #22-12 – ADOPTION

ATTENDU QU'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

APPUYÉ PAR Monsieur Yanik Maheu

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte le règlement numéro 22-12 intitulé « Règlement d'emprunt concernant les frais de service professionnel en ingénierie pour la réalisation de travaux d'augmentation de réserve d'eau potable, de mise aux normes de l'usine de filtration et de sécurisation du réseau de distribution »

ADOPTÉE

13-01-008

POINT 10. FOURNITURE D'OXYGÈNE LIQUIDE ET LOCATION DE RÉSERVOIR ET D'ÉQUIPEMENTS – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres publiques sur le site SÉAO pour la fourniture d'oxygène liquide et location de réservoir et d'équipements;

ATTENDU QUE la soumission prévoyait deux options, soit un contrat de trois ans ou un contrat de 5 ans;

ATTENDU QUE la Régie a reçu une seule soumission;

ATTENDU QUE la soumission reçue est conforme aux documents d'appel d'offres et que l'option 5 ans est nettement avantageuse, soit un prix environ 12 % plus bas annuellement par rapport à l'option 3 ans;

ATTENDU QUE l'estimation du coût des travaux par la Régie était de 418 359 \$ taxes incluses pour l'option 5 ans;

ATTENDU QUE le montant requis pour l'an 2013 est prévu au budget d'exploitation 2013;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu

APPUYÉ PAR Madame Danielle Meunier



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

ET RÉSOLU

QUE ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Air Liquide Canada inc. concernant le projet 2012-03 « Fourniture d'oxygène liquide et location de réservoir et d'équipements », avec l'option 5 ans d'une somme de 304 392,86 \$ taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme.

QUE le président et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

ADOPTÉE

POINT 11. CONSOMMATION D'EAU POUR LES MOIS DE NOVEMBRE ET DE DÉCEMBRE 2012

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour les mois de novembre et de décembre sont joints au présent point.

POINT 12. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 13. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Normand Dieumegarde, citoyen de Saint-Basile-le-Grand, s'enquiert des derniers développements dans la remise en service du système d'ozonation.

13-01-009

POINT 14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Richard Ruest
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Luc Halde

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 41 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Jacques Durand
président



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau
de la Vallée du Richelieu**

